

Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 09 juin 2023 à 19 heures

Présents : LONGIS Marie-Line, PHILIBERT dit JAIME Michel, MILLIAT Véronique, VEYRAND Pierre, GRENIER Roland, DIDIER Véronique GARNIER Christian, JOLLAND Marie-Chantal, KUHNE Pablo, MARIN Béatrice, DUC-MAUGE Pascal,

Excusés : CHERON Elodie pouvoir donné à Véronique MILLIAT, PUECH Julie pouvoir donné à Marie-Line LONGIS, VILLARD Bernadette pouvoir donné à Pierre VEYRAND, GARCIA Brigitte pouvoir donné à Roland GRENIER

Absent : LANOY Julien, JUNIQUE Mathieu, GIRAUD Pascale

Secrétaire de séance : Béatrice MARIN

Ordre du jour :

- **Signature du PV du 09 mai 2023**
- **Décision du Maire**
- **Délibérations :**
 - ☞ TE38- Plan de Financement Renforcement BTA Hameau des Reynaud
 - ☞ Achat maison Mr Gernioux René parcelle cadastrée AB 0126
 - ☞ Annulation des reprises de concessions E19 et W7
 - ☞ Schéma directeur : devis étude géotechnique et du relevé topographique
 - ☞ Division de parcelles pour acquisition de terrain à proximité de la Chapelle St Jean De Fromental-DIONAY
 - ☞ Convention de partenariat entre les Amis de l'orgue, la commune de St-Antoine l'Abbaye et la Paroisse St Luc
 - ☞ Demande d'aide à la Région dans le cadre de l'aménagement des arrêts de car - Modification des points d'arrêts
 - ☞ Répartition des cotisations de fonctionnement 2023 pour le budget bibliothèque
 - ☞ Etude PFL pour le bâtiment de la Soierie
 - ☞ Création d'une charte pour le Conseil Local de la Vie Associative
- **Divers.**

1/ Choix du secrétaire de séance.

Mme Béatrice MARIN a été élue à l'unanimité.

2/Validation du PV de la séance du 09 mai 2023.

Accepté à l'unanimité.

3/ TE38- Plan de Financement Renforcement BTA Hameau des Reynaud

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'Affaire avec le TE38 concernant le renforcement BT(A) Hameau les Reynauds à St-Antoine l'Abbaye le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 33 232 € pour une prise en charge de 100% par le TE38 soit un montant total pour la commune de 0 €.

Accepté à l'unanimité.

4/ Achat maison Mr Gernioux René parcelle cadastrée AB 0126

Mr GRENIER Roland, adjoint à l'urbanisme informe le Conseil Municipal que suite à de nombreux problèmes de sécurité de type chutes de matériaux sur la voie publique du bâtiment sis Place du Breuil 135 rue Corsière 38160 Saint Antoine l'Abbaye, cadastré section AB N°126 et sans solution à ce jour pour la remise en état du bien, la commune souhaite faire une

Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 09 juin 2023 à 19 heures

offre d'achat au propriétaire actuel pour un montant de 20 000 € dans le but de pouvoir sécuriser la voie publique et par la même occasion agrandir la Place du Breuil.

Accepté à l'unanimité.

5/ Annulation des reprises de concessions E19 et W7

Mme le Maire rappelle que suite à la procédure de reprise de concessions abandonnée actée en 2019 par délibération et considérant que pour deux d'entre elles des héritiers descendants et successeurs du concessionnaire se sont manifestés s'engageant à maintenir en bon état d'entretien la concession. Il y a lieu de revenir sur la reprise et propose de l'annuler pour les concessions suivantes :

- E19 CLAIR/BOUVIER
- W7 DONGER Claudette

Accepté à l'unanimité.

6/ Schéma directeur : devis étude géotechnique et du relevé topographique

Mme le Maire rappelle que dans le cadre du marché d'étude pour le schéma directeur il y a lieu d'engager 'une étude géotechnique sur la faisabilité technique de créer une rampe d'accès pour les véhicules au parking Renevier. Trois entreprises ont été consultées et uniquement 2 devis nous ont été communiqués, à savoir :

- ECR Environnement à Valence : 4 300 € HT
- Alios St Marcel lès Valence : 6 500 € HT

Mme le Maire propose d'engager l'étude géotechnique de la rampe d'accès au parking Renevier et la faire réaliser par le bureau d'études ECR Environnement pour un montant HT de 4 300 € soit 5 160 € TTC.

Accepté à l'unanimité.

7/ Division de parcelles pour acquisition de terrain à proximité de la Chapelle St Jean De Fromental-DIONAY

Mr GARNIER Christian conseiller municipal explique au conseil municipal que suite à la mise en vente des terrains autour de la Chapelle St-Jean-le-Fromental par le propriétaire la commune souhaite acquérir une partie d'un terrain dans le but de créer un parking réservé pour les manifestations organisées à la Chapelle. Il informe que dans le but d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée 145 C 118 et 120 d'une superficie d'environ 670 m² il y a lieu de rajouter le coût du bornage et de la division de parcelles par le géomètre. Mme le Maire propose de valider le devis établi par l'entreprise POLYGONE pour un montant de 1 645 € HT et de l'autoriser à négocier et signer l'acquisition de ce terrain

Accepté à l'unanimité.

8/ Convention de partenariat entre les Amis de l'orgue, la commune de St-Antoine l'Abbaye et la Paroisse St Luc

Dans le cadre du concert sur l'Orgue qui doit avoir lieu le dimanche 25 juin 2023 à 17h00 par le conservatoire de Grenoble il y a lieu de définir les conditions dans lesquelles ce dernier, la Commune, l'Association des Amis de l'Orgue et la Paroisse St-Luc en Sud-Grésivaudan collaborent afin de permettre aux élèves du Conservatoire d'accéder à l'orgue situé dans l'Abbatiale de St-Antoine-L'Abbaye pour l'ensemble des répétitions. Mme le Maire propose de signer une convention règlementant cette collaboration.

Accepté à l'unanimité.

9/ Demande d'aide à la Région dans le cadre de l'aménagement des arrêts de car - Modification des points d'arrêts

Suite à la délibération prise lors du conseil municipal du 24 avril 2023, il y a lieu de modifier les noms des arrêts de cars concernés pour la bonne prise en charge de la subvention par la Région.

Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 09 juin 2023 à 19 heures

Accepté à l'unanimité.

10/ Répartition des cotisations de fonctionnement 2023 pour le budget bibliothèque

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'après entretien avec les mairies de St-Bonnet-de-Chavagne et Montagne deux communes respectives ont notifié leur refus d'acter l'augmentation de 3% prévu au budget voté initialement pour un montant de 50 200 € et de ce fait elle propose la répartition pour un montant total de 49 674 € en imputant la différence de 526 € comme suit :

- **Déduction de 326 € du compte 6065 Achat de livres**
- **Déduction de 200 € du compte 6156 Maintenance**

Accepté à l'unanimité.

11/ Etude EPFL pour le bâtiment de la Soierie

Mme le Maire rappelle aux membre du conseil municipal que dans le cadre de l'étude du schéma directeur et des futurs aménagements du bas du village, l'avenir du bâtiment dit « Ancienne Soierie » sis 240 chemin des Terreaux est très important. En effet dans le cadre de la réflexion du réaménagement du chemin des Terreaux et de manière plus global de l'organisation des circulations et stationnements sur la commune, ce bâtiment en friche urbaine est situé dans le ce périmètre de réflexion. Ayant été reconnu de caractère patrimonial du bâti à conserver et à restaurer, Mme le Maire a sollicité l'accompagnement de l'étude avec l'**Etablissement Public Foncier Local (EPFL)** en matière de stratégie et d'ingénierie foncière afin de mettre en place une convention pour mener des études préalables notamment sur la structure du bâtiment permettant par la suite de définir 2 scénarios (déconstruction/proto-réhabilitation) ainsi que des bilans financiers prévisionnels permettant d'arbitrer sur la faisabilité économique du projet.

Les parties s'accordent pour fixer à 7 124 € HT le coût maximum des dépenses engagées par l'EPFL avec un taux de participation réparti comme suit :

	Taux participation	Montant à charge
EPFL	50%	3 562 € HT
COMMUNE	50%	3 562 € HT
TOTAL		7 124 € HT

Accepté à l'unanimité.

12/ Questions diverses

1/ Point travaux :

Mr VEYRAND Pierre, adjoint aux travaux fait le point sur les travaux en cours

- Maison Renevier : En attente de trouver une nouvelle entreprise de charpente
- Clocher de l'église : Après avoir fait le tour du clocher il est préconisé de refaire le beffroi et restaurer les cloches.
- Maison Hector Garaud logement social : des infiltrations sn visibles au niveau du toit superficie à réparer 480 m²
- Salle des fêtes du Furand : voir pour prendre un bureau d'études pour les travaux.

2/ Point Dégâts d'orage

Mr Roland GRENIER informe que suite aux intempéries du lundi 30 mai 2023 certaine route ont été endommagées :Route de Teyzin, chemin de joz, route de la Bâtie.

3/ Réunion publique dans le cadre du schéma directeur et du guide des façades le mercredi 14/06/2023 à 18h00

Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 09 juin 2023 à 19 heures

4/ Prochain Conseil Municipal.
Lundi 10 juillet 2023

Fin de séance à 20h30

Signatures

Mme le Maire,
Mme LONGIS Marie-Line.

Le secrétaire,
Mme Béatrice MARIN